

Que faire en cas de coupures de courant?

La menace d'une pénurie d'électricité fait actuellement la une. Y a-t-il de quoi s'inquiéter ou est-ce seulement un scénario apocalyptique?

Situation de départ

En principe, la Suisse produit suffisamment d'électricité pour sa consommation annuelle. Mais, elle en produit trop en été et pas assez en hiver. C'est pourquoi, en hiver, la Suisse dépend de l'étranger pour l'importation de courant.

En raison de la guerre en Ukraine, les centrales à gaz en Europe produisent actuellement moins d'électricité. Ce déficit devrait encore s'accroître à l'approche de l'hiver. De plus, plusieurs centrales nucléaires sont actuellement hors service en raison de longs travaux de maintenance. Une fois mise en arrêt, une centrale nucléaire ne peut pas être redémarrée aussi rapidement. S'y ajoute le fait qu'en Suisse, les lacs de retenue pour la production hydroélectrique ne sont pas entièrement remplis en raison de la sécheresse persistante. À présent, tout dépend de la quantité des précipitations durant le troisième et quatrième trimestre, de l'étendue des livraisons de gaz de Russie durant les prochains mois et des températures que nous aurons en hiver.

Une pénurie d'électricité en hiver prochain est de plus en plus probable

Tout compte fait, plusieurs facteurs se cumulent et beaucoup de choses sont encore incertaines. Une pénurie d'électricité en hiver prochain est un scénario de plus en plus réaliste (Union suisse des arts et métiers usam, 30.06.2022). Les autorités s'y préparent depuis plusieurs mois. Nous ferions donc bien, nous aussi, de nous y préparer.

Que pourrait-il se passer?

Un "black-out" soudain est peu probable. Pour prévenir une telle situation, les autorités prévoient de limiter la consommation d'électricité en plusieurs étapes en cas de menace de pénurie. Pour ce faire, la Confédération pourrait mettre en vigueur une ordonnance sur la gestion de l'électricité qui réglerait de manière contraignante la consommation d'électricité. Le plan se compose de quatre mesures (NZZ du dimanche 17.07.2022):

Niveau 1 Appels à économiser l'électricité sans caractère contraignant

Niveau 2 Interdiction des appareils et dispositifs énergivores qui ne sont pas absolument nécessaires, tels que les chauffages de confort à l'extérieur, les illuminations de Noël ou les télévisions.

Niveau 3 Environ 30'000 entreprises seraient obligées d'économiser 10 à 30 pour cent d'énergie. Ce plan est en train d'être mis au point derrière les coulisses.

Niveau 4 Comme dernier recours, l'approvisionnement en électricité pourrait être interrompu pendant plusieurs heures dans certaines régions.

En fonction de l'évolution, ces mesures pourraient être appliquées par étapes.

Quel serait l'impact pour vous en tant que fleuriste?

Approvisionnement en énergie dans le magasin

À première vue, c'est l'effet le plus évident. Les entreprises de commerce de détail auxquelles appartiennent aussi les magasins de fleurs pourraient être concernées par les niveaux 2 à 4 d'une ordonnance sur la gestion de l'électricité. Mais il n'est pas encore possible de savoir concrètement ce que cela signifiera.

Mobilité électrique

L'électromobilité pourrait également être touchée par des restrictions. Paradoxalement, un véhicule à essence ou diesel est donc une "valeur sûre" pour se rendre à la bourse ou assurer les livraisons aux clientes et clients.

Restrictions affectant la chaîne d'approvisionnement

D'une part, la pénurie d'énergie pourrait entraîner des retards de livraison. D'autre part, les intermédiaires pourraient être contraints de réduire leurs assortiments ou leurs surfaces commerciales. L'association est donc en contact régulier avec les bourses aux fleurs afin d'être informée à temps des restrictions envisagées.

Retour au télétravail - peut-être aussi en raison d'une pénurie d'électricité

Au niveau 3 de l'ordonnance sur la gestion de l'électricité, les grandes entreprises passeraient entièrement ou partiellement au home office. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie dans les immeubles de bureaux et pour les trajets domicile-travail. Cela pourrait à nouveau entraîner d'importants déplacements de la demande: moins de demande dans les villes, mais plus de demande à la campagne. En outre, comme lors de la pandémie, les fêtes de Noël et les événements organisés par les entreprises pourraient être annulés.

Événements et loisirs

Dès le niveau 2, des restrictions peuvent s'appliquer au domaine des loisirs et des événements. Cela pourrait avoir un impact sur la fleuristerie événementielle. En revanche, les gens passeraient plus de temps à la maison et, comme durant la pandémie, ils accorderaient davantage d'importance à la décoration intérieure. De plus, l'entretien des relations personnelles pourrait gagner en importance. Autant de facteurs qui représentent aussi des opportunités pour le secteur des fleurs!

... L'électricité que nous économisons aujourd'hui...

...sera disponible demain. Nous devons réduire notre consommation d'électricité, et ce dès maintenant. L'électricité que nous ne consommons pas aujourd'hui est stockée dans les lacs de retenue et pourra être utilisée en hiver. C'est pourquoi, nous vous lançons un appel: vérifiez dès maintenant où vous pouvez économiser de l'électricité - à titre privé et dans votre entreprise.

Que fait l'association?

florist.ch observe la situation attentivement et a élaboré plusieurs scénarios afin d'être en mesure de soutenir activement les membres en cas de besoin.

De plus, florist.ch est en contact avec l'Union suisse des arts et métiers. Côte à côte, nous nous engageons pour que les PME et le commerce de détail soient priorités dans l'approvisionnement en électricité en cas de pénurie.

florist.ch s'engage notamment pour connaître à temps d'éventuels plans de restriction pour le commerce afin d'en informer ses membres. En périodes d'incertitude, les rituels et les traditions sont encore plus importants pour la cohésion sociale et le bien-être des gens. Les fleurs joueront donc, surtout lors des prochaines fêtes comme la Toussaint et Noël, un rôle encore plus important. Dans cet esprit, nous nous mobilisons pour que les restrictions affectant le secteur des fleurs soient aussi minimales que possible.

Thomas Meier, Wangen, le 29 août 2022